



PMI

Protection Maternelle et Infantile

Votre dossier médical s'informatise



C'est simple, sûr... et efficace



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

www.cg974.fr

Le Conseil Général aux côtés des Réunionnais

Info Carte Vitale

Désormais, pour vos consultations, apportez votre **carte vitale** à la PMI ou au Centre de Planification Familiale (CPF).

Si votre situation change, signalez-le à votre caisse et mettez à jour votre carte sur une borne située dans une pharmacie ou dans votre centre d'affiliation.

La carte vitale, pourquoi ?

Elle permet au médecin ou à la sage-femme de vous identifier et si nécessaire de réaliser une **feuille de soins** qui est indispensable pour le paiement de la consultation par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

